



Gregorio Carboni Maestri, Pierre Emans Fabro, Pedro Monteiro de Sousa & Kiran Katara

1. Présentation de la thématique d'année
2. Présentation du terrain d'études
3. Calendrier, protocole et mode d'évaluation

1. Présentation de la thématique d'année : de Monte Carasso à Colloredo di Monte Albano »

L'architecture peut-elle préserver les identités locales à l'heure de la mondialisation ? Le régionalisme critique pourrait être une réponse viable à la standardisation de l'architecture contemporaine et des paysages. En retraçant l'histoire de ce mouvement, nous souhaitons mettre en avant les défis sociaux et environnementaux qu'il peut permettre de surmonter.

Comment se moderniser et, simultanément, retourner aux sources ? Comment réveiller une vieille culture endormie et entrer dans la civilisation universelle ? Autant de questions fondamentales soulevées par Paul Ricœur dans son essai « Civilisation universelle et cultures nationales », publié pour la première fois en 1955 dans Histoire et Vérité. Elles découlent du problème que pose, selon lui, la « pression et l'action d'érosion de [la] civilisation » de notre ère moderne

Nous proposons de marcher sur les pas de Luigi Snozzi et de son expérience menée à Monte Carasso en la transposant tel un apprentissage critique dans le village de Colloredo di Monte Albano situé au cœur des pré-Alpes du nord-est de l'Italie. Ces deux territoires offrent en effet des similitudes qui ouvrent le champ des possibles autour de l'exploration du régionalisme critique avec le recul que nous a offert le temps qui passe.

Monte Carasso : « Le territoire, le maire et l'architecte »

Cela remonte à la nuit des temps, ou au moins à la sienne : l'architecte dispose d'une compétence qui lui permet de lire le site, d'en imaginer la transformation, de l'envisager comme lieu à venir dès lors que le projet l'aura transformé. Le territoire est le sujet de sa réflexion, de son investigation méticuleuse avant tout comme préalable nécessaire à une édification future. Ce territoire est pour l'architecte un sujet qu'il étudie afin de servir l'identification d'une population, d'accompagner l'élaboration d'un projet social. De son côté, le politique pense le territoire comme l'aire de son pouvoir. Il l'aménage. Il pense dédier des lieux aux activités humaines ou économiques, mais ne leur attribue que des endroits, des places disponibles. Sa vision du territoire ne comporte aucune forme, elle semble même en fuir le présage. Elle est une abstraction, et non cette conquête à venir qu'observait Alexandre depuis le haut des montagnes, afin de la décrypter; ou cette étendue qu'on découvre quand on la survole tel un oiseau². Ainsi, l'architecte appréhende le territoire essentiellement dans le but d'y construire, le politique le comprend avant tout pour y déployer son action. Ce sont là deux rudes principes de réalité auxquels Monte Carasso nous semble cependant avoir échappé.

Au-dessus de ce village, accroché à la montagne qui le domine, il y a son ancêtre: Curzutt. Ce hameau d'altitude jette sur la vallée et ses contreforts un regard infaillible. De là-haut, un œil exercé peut lire la vallée du Tessin, en comprendre le présent, en imaginer le passé et en envisager l'avenir. Qui se revendique de Monte Carasso monte à Curzutt. Là-haut, consciemment ou non, s'élabore une mémoire du lendemain. Cette vision claire d'un univers lu comme une miniature permet au territoire du politique de se confondre avec celui de l'architecte. On peut y dire à la façon de César: j'y suis monté, j'ai vu, j'ai compris. Y a-t-il des conditions spécifiques qui permettent à un territoire de passer du statut de sujet au statut d'objet, c'est-à-dire d'une complexité mystérieuse à un état de simple matière étalée ? Doit-on envisager que le dévoilement de cette complexité, son incarnation dans une forme descriptible suffisent à lui faire traverser le miroir sans tain qui s'interpose entre pensée et matière ? C'est bien ce qui s'est passé à Monte Carasso. Pour un architecte, ce village typé – quelques petites maisons de pierres sèches, des restes de couvent médiéval, des traces de fortifications – peut être l'occasion d'élaborer des projets. Pour le maire, il n'est que l'aire de l'autorité issue

de sa nouvelle légitimité. Pour Luigi Snozzi et Flavio Guidotti réunis, il devient un objet à la fois culturel et politique, le creuset d'expériences où la forme se veut support d'une pensée du commun, matière malléable dans laquelle se sculptent les formes de l'espace public autant que se dissolvent les aléas de la vie quotidienne. Il est aussi ce « réservoir de futur » pour ce temps annoncé par Luigi Snozzi où la « ville-Tessin³ » se sera substituée au chapelet de communes qui borde la rivière ainsi nommée. Vision fatale, mais ô combien lucide, de la transformation d'un territoire que Snozzi annonce comme une évidence, un événement à accueillir avec enthousiasme et compétence, plutôt que comme la promesse d'un désastre à venir. Le maire a donc accepté la matérialité de son territoire actuel et la fatalité de sa modification. Sa vision du politique a dépassé la prise en charge d'un programme, le traitement de ces problèmes quotidiens qui déterminent les relations sociales et que l'on soigne comme des maladies en obtenant des fonds à utiliser tels des médicaments. Il a cessé de gérer un avenir d'un point de vue qui ne serait que politique. Par une coopération complice avec l'architecte, il a participé à inventer des moyens pour produire l'espace collectif tout en revalorisant l'espace privé, pour anticiper la ville à venir et agir sur l'environnement de la façon la plus évidemment économique : en densifiant l'habité existant sur le fond de sa propre structure proto-agraire. Ce qui est admirable, c'est la lucidité de Snozzi comme architecte du devenir de la ville-Tessin; ce qui est fascinant, c'est la convergence de visions entre le maire et l'architecte, contre-exemple parfait du conflit convenu entre immobilisme administratif et transformation socio-économique, conflit qui détermine le désastre urbain récurrent dans lequel les mauvaises décisions sont celles que l'on a systématiquement prises trop tard⁴. Le plus déroutant – ou le plus apaisant – pour un architecte, c'est le constat qu'il puisse exister un maire à ce point éclairé dans un village où, même si cette expérience a probablement un rôle pédagogique de voisinage, il n'y a aucun enjeu qui justifie autant d'intelligence... si ce n'est le désir et le plaisir d'en faire usage.

Mais par quel moyen ce territoire a-t-il pu passer de ce statut de sujet à celui d'objet⁵ ? Sur quels éléments de ce territoire s'est exercée la volonté de projet pour instrumenter cette matière préformée que constituent ensemble une géographie et une culture villageoise en milieu viticole, afin de l'incorporer à l'*idea*, de la porter ainsi à concrétiser une transformation consciente du *locus* à l'échelle de toute une commune ? Le *territoire concret*⁶ comporte des caractéristiques analysables qui permettent d'en comprendre la structure géoculturelle, ce substrat morphologique issu de l'appropriation de la géographie par l'homme, rendue habitable, productive, reconnaissable, et qui, par là, construit une identité territoriale génératrice du lieu. Monte Carasso fait-il à un moment l'objet d'un tel travail scientifique ? Sans doute pas à l'échelle de tout son territoire. Seul le centre du village fait l'objet d'une enquête historique approfondie visant à requalifier un patrimoine médiéval dans le respect de sa propre histoire. Ce secteur devient alors la pierre angulaire du projet d'ensemble, celui qui conduit à remettre en question le plan de restructuration élaboré, avant la venue de Luigi Snozzi, selon les préceptes simplistes du modernisme de la fin des années 1960⁷. Ce centre devient le levier d'une critique radicale contre ce premier projet d'urbanisation pensé à *reculons*⁸, et simultanément le temps fort de la mise en scène de l'histoire dans ce territoire. C'est ce dernier élément qui a entraîné l'adhésion première de la population au projet conjoint du maire et de l'architecte : construire un territoire comme « forme pensée de la vie collective⁹ ». Le centre de la commune est occupé par un ensemble conventuel et une église qui comportent déjà plusieurs strates historiques notoires, dont la plus ancienne et la plus intéressante a été ruinée par l'institution régionale elle-même dans une fièvre de modernisme décérébrée. La proposition de Luigi Snozzi de transférer dans cet ensemble la réalisation d'un groupe scolaire prévu initialement à l'écart de l'urbanisation existante – va permettre autant de reconstituer une monumentalité du centre à même de qualifier l'entité territoriale dans un lieu, que de rendre compte de la longueur de son histoire. Par un travail méthodique en plusieurs phases, Snozzi va reconstituer les caractéristiques architectoniques des corps de bâtiments abîmés, comportant des colonnades de rez-de-chaussée et des galeries aux étages. Ce travail subtil décline plusieurs états et interprétations possibles de la morphologie autant que de la modénature initiales. Cette opération atteint son apogée avec la création *ex nihilo* d'une aile neuve venant surplomber – encadrer – et mettre en valeur les ruines laissées par la démolition de la partie la plus ancienne et la plus intéressante du couvent originel. Cette aile-pont imaginée par Snozzi élève cette *renovation-transformation* au niveau d'un jeu architectural savant de coulisses horizontales mettant en relation hiérarchique les trois ailes de l'édifice. Ce jeu évoque les édifices du quadrilatère des Nonnes d'Uxmal, qui confrontent les strates creusées des volumes habitables aux strates pleines que constituent soit les terrasses décalées, soit les attiques puissants habillant les traditionnelles voûtes exhausées des Mayas. Cette logique complexe de décalages altimétriques souligne le caractère horizontal de l'espace ainsi constitué. Cette édification à caractère monumental appuie le remembrement du périmètre constitué par la mairie, le couvent, l'église et le cimetière, avant d'intégrer un gymnase et la maison du maire. Cette partie du travail est d'ordre identitaire. C'est une pièce sur un échiquier, indispensable pour établir le sens de l'intervention d'ensemble, même si, en tant que telle, elle ne peut suffire à ordonner l'évolution à moyen terme. Un autre travail, concomitant, établit la dimension territoriale du projet.

Au-delà de la restructuration du centre, la sensibilité et l'intuition raisonnée de Luigi Snozzi identifient rapidement deux autres supports de transformation qui peuvent devenir les vecteurs de ce projet territorial. D'une part, il saisit l'histoire humaine du site en travaillant sur une *hyperconcrétisation* de la parcellisation territoriale. Il transforme ce support d'origine juridique en forme visible et en facteur d'enrichissement matériel des habitants; parallèlement, il joue sur une homogénéisation du paysage bâti en proposant un matériau de substitution aux pierres sèches originelles, nouveau matériau dont la destination est de garder la tonalité dominante tout en inscrivant le présent dans l'esthétique collective – le matériau proposé pour cette modification est la maçonnerie brute. Cette convergence du stratégique et de l'esthétique a fait école et renforce aujourd'hui la lisibilité de l'opération de Monte Carasso. Ainsi, le « fond » de la transformation du territoire est la révélation par l'architecture du processus de parcellisation séculaire qui en structure le foncier. Cette révélation se réalise grâce à une mise en élévation des limites parcellaires, soit au moyen de clôtures maçonnées, soit au moyen d'édifices nouveaux placés à l'alignement. La matérialisation de cette élévation par l'usage de la maçonnerie brute, souvent coulée et rendue par là immuable, peut être considérée, en termes de paysage, comme la *continuation moderne* de la pierre locale

Le processus de concrétisation des limites parcellaires induit deux phénomènes convergents. D'une part, la construction de ces limites attribue une forme visible à l'espace public, détournant les miniparcelles viticoles par des bordures dont l'échelle est déterminée par la dimension du bâti; cette démarche de *spatialisation* d'un tracé juridique détermine une compréhension de cet espace et, en même temps, en précise l'usage. D'autre part, l'autorisation d'édifier sur ces limites dans le respect d'un gabarit déterminé, mais sans plafond de densité à l'occupation foncière, conduit chaque parcelle à devenir un monde autonome cherchant son recul et sa lumière sur lui-même, pensant son rapport à l'autre et au territoire communal comme deux échelles différentes qui nécessitent des moyens architecturaux spécifiques. Cette saturation potentielle du sol urbanisé détermine un glissement progressif de l'état de bourg agraire vers l'état de ville, terme clairement envisagé par les deux protagonistes de cette transformation que sont le maire et son architecte. Dans ce contexte administratif, c'est plutôt le recours à une architecture savante qui permet de tirer la quintessence des possibilités de transformations immobilières qu'offre la réglementation. Cette circonstance tend donc aussi à livrer le territoire aux compétences de l'architecte qui, dans l'enceinte de la parcelle, va pouvoir tirer parti d'une morphologie très contextuelle pour y organiser la vie, dans l'esprit de la fonction libre¹². L'habitant retrouve presque spontanément un besoin d'intériorité pour organiser son intimité, il pratique de fait une distinction claire entre l'horizon privé, à constituer au sein de la parcelle, et l'horizon partagé l'engageant à gravir littéralement le volume bâti pour en jouir. Deux horizons complémentaires dont les habitants de Monte Carasso découvrent la richesse. En raison de cette complexité du processus qui encourage les habitants à recourir aux services d'un professionnel pour valoriser leur foncier, les *microprojets* foisonnent, souvent inspirés de l'expression architecturale des premières interventions de Luigi Snozzi, lesquelles acquièrent implicitement le statut de modèle. Ils participent à établir une hiérarchie spatiale qui restructure la perception du monde et réorganise les relations sociales. De l'avis du maire, cette vertu – qui n'est pas la moindre – induit une paix de voisinage. L'enrichissement de chacun, découlant de la densification que ce dispositif autorise, engendre un soutien de la population au projet en cours, rendant compréhensif – à l'égard des idées de l'architecte – et perpétuant l'action du maire dans cette aventure urbaine qui dure dorénavant depuis trente-huit ans. Cette indiscutable habileté – consciente ou spontanée – du couple décisionnel constitue une sorte d'invention sociale qui permet, dans un même dispositif, d'impliquer la population dans un processus de transformation dont la mise en œuvre bénéficie simultanément à chaque individu et à toute la collectivité. On pourrait voir dans ce processus de valorisation urbaine le négatif de la théorie de « l'îlot ouvert ». À Monte Carasso, la logique de développement est simple, fondée sur des considérations claires ; sa concrétisation favorise autant la lisibilité que la qualité d'usage de l'espace public qui s'établit naturellement dans des ruelles et sur des placettes ici dépourvues d'ambiguïté.

Bien entendu, il était assez difficile de juger de la pertinence à long terme du processus engagé par le maire et son architecte. Mais aujourd'hui, il est possible de constater si le processus survi à ses deux instigateurs. La structuration territoriale et son développement a repris possession du lieu autant que de l'histoire. Cependant, nous devons admettre que ce couple, qui est sans doute, devenu un mythe de l'histoire urbaine occidentale et moderne, a planté là les jalons de nouvelles règles qui, harmonisant les intérêts privés et publics, ont rouvert les portes d'une participation volontaire de chacun à l'intérêt commun, d'un univers à la fois plus convivial et plus habitable.

2. Présentation du terrain d'étude : Colloredo di Monte Albano

Nous proposons de marcher sur les pas de Luigi Snozzi et de son expérience menée à Monte Carasso en la transposant tel un apprentissage critique dans le village de Colloredo di Monte Albano situé au coeur des pré-Alpes du nord-est de l'Italie. Ces deux territoires offrent en effet des similitudes qui ouvrent le champs des possibles autour de l'exploration du régionalisme critique avec le recul que nous a offert le temps qui passe.

Colloredo di Monte Albano est une commune de la province de Udine d'une superficie de 21,6 km². Elle compte 2162 habitants.

Il semble que le territoire était déjà habité à l'époque romaine. Au Moyen Âge, c'était un village rural sous la seigneurie de la famille Waldsee, investie du château de Mels par le patriarche Popone (1019-1042). C'est le patriarche Ottobono (1302-1315) qui, en 1302, a autorisé la construction du château de Colloredo par Guillaume de Mels, dont les descendants ont donc également assumé le nouveau prédictat. En 1420, lorsque le Patriarcat fut supprimé, la villa et le château passèrent à la République de Venise. Après un bref intermède autrichien, à l'époque napoléonienne, elle fut incluse, après avoir été érigée en commune, dans le Royaume d'Italie, comme commune de classe III dans le département de Passariano, le district d'Udine et le canton de Tricesimo, puis, une fois l'Autriche revenue dans le Royaume de Lombardie-Vénétie, comme fraction de Mels, dans le district de San Daniele. En 1822, elle redevient une commune autonome, avec un conseil municipal, sans bureau propre, comprenant les hameaux de Aveacco, Caporiacco, Codugnella, Laibacco, Lauzana, Pradiis et Mels. En 1866, elle a été annexée à l'Italie. L'écrivain Ippolito Nievo a vécu et écrit ses œuvres dans le château de Colloredo.

Le tremblement de terre de 1976 a presque entièrement détruit le centre ville et le château, qui est actuellement en cours de restauration. Il appartient à la province d'Udine, Mandamento di San Daniele del Friuli, avec les hameaux de Caporiacco et Mels.

Parmi les événements historiques les plus tragiques de Colloredo di Monte Albano, il est impossible de ne pas mentionner le tremblement de terre du Frioul de 1976, surnommé Orcolat ("Orcaccio" en frioulan) par les habitants, qui reste dans les mémoires comme l'un des cinq pires séismes du XXe siècle en Italie. Tremblement de terre d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter qui a frappé le Frioul et ses environs le 6 mai 1976 à 21 heures, avec de nouvelles répliques les 11 et 15 septembre.

Ce tremblement de terre a frappé la zone située au nord d'Udine sur une superficie de 5500 kilomètres carrés, touchant 600 mille habitants et causant 990 morts et 100 mille personnes déplacées. Il y avait 45 municipalités rasées, dont : Gemona, Venzone, Forgaria nel Friuli, Buia, Pinzano al Tagliamento, Monteperta (hameau de Taipana) et Osoppo.

3. Calendrier, protocole et mode d'évaluation

Le projet pédagogique est construit de manière continue sur les deux quadrimestres autour de deux voyages d'immersion dans la réalité de Colloredo di Monte Albano. (un voyage par quadrimestre)

TEMPS 1 : Préparation du voyage, Préparation du matériel de travail, formulation d'hypothèses de travail,

EXERCICE INDIVIDUEL 1 : LOGE le 08/10

VOYAGE 1 : du 22 au 29 octobre 2022. / rencontre avec le Maire, les habitants, / Atelier. in-situ / présentation de propositions sur place

EXERCICE INDIVIDUEL II : remise du CARNET de voyage le 01/11

TEMPS 2 : Retour sur expérience et reformulation des hypothèses sous forme d'un AVANT-PROJET

EXERCICE INDIVIDUEL III : LOGE le 25/11

JURY 1 : semaine du 19/12 au 24/12 sous forme de concours et par équipe de 5 étudiants, présentation d'une proposition globale d'intervention sur le territoire de Colloredo di MonteAlbano : 2 projets lauréats seront choisis par le jury.

En début de deuxième quadri les étudiants ont la possibilité à choisir un des deux projets lauréats afin de développer une proposition architecturale individuelle

TEMPS 3 : Retour sur les projets lauréats et les éventuelles remarques et conditions émises sur ces projets.

PREJURY : semaine du 20 au 25/03

VOYAGE 2 : du 27/03 au 01/04 / présentation avec le Maire, les habitants, / Atelier. in-situ /

TEMPS 4 : Mise au détaillé du projet y compris dans sa dimension constructive

JURY 2 : semaine du 23/05 au 03/06

NB : les étudiants de BA3, MA1 et MA2 seront confrontés à la même question et seront évalués équitablement sur base des attendus pédagogiques propres à leur avancement dans le cursus.